

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mille vingt-six, le cinq juin 2026, le Conseil Municipal de la Commune de Marsais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Steve GABET, Maire de la Commune.

Date de la convocation et de publication : 29 mai 2026.

Ouverture de séance à 19h01

Présents : Steve GABET, Jocelyne MARLIERE, Steve MORIN, Géraldine CHARRON, Didier CLERC, Daisy HERBRETEAU, Jean Frédéric MARLIERE, David BEAURIN, Ginette GARNIER, Yoann DOURTHE, Mariane GACHELIN, Manu SUIRE, Eric BABUT & Nathalie MACMILLAN

Absents excusés : Audrey GROUSSET,

Absents non excusés :

Pouvoir : Audrey GROUSSET donne pouvoir à Mariane GACHELIN

Secrétaire de séance : Didier CLERC

Sommaire

Dénomination du Secrétaire de Séance (dans l'ordre de la liste)

Signature de la feuille d'émargement

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 24 avril 2026.

Lecture de la liste des décisions du Maire

Délibérations :

1. Désignation des membres en vue des élections Sénatoriales (DCM2026-28)
2. Indemnités des élus (DCM2026-29)
3. Commission Communale des Impôts Directs CCID (DCM2026-30)
4. Désignation d'un correspondant défense CORDEF (DCM2026-31)
5. Vente parcelle BC199 (DCM2026-32)
6. Acquisition des parcelles BE123 et BE443 (DCM2026-33)
7. Attribution de subvention à l'association Les Enchant'cœur (DCM2026-36)
Attribution de subvention à l'association le Troquet de Marsais (DCM2026-37)
Attribution de subvention à l'association ACCA (DCM2026-38)
Attribution de subvention à l'association Autour de Peter (DCM2026-39)
8. Questions diverses



Monsieur le Maire informe que les 2 délibérations ci-dessous qui étaient sur l'ordre du jour ne seront pas soumises au vote en raison de documents en attente notamment la réception d'autres devis. Il est décidé de reporter ces délibérations au prochain conseil.

Domaine Voirie

9. Travaux d'installation d'une clim au complexe du Chat d'eau (DCM2026-34)
10. Travaux VC21 Chemin de la Pie Verte (DCM2026-35)

Approbation du Procès-Verbal de la dernière séance

Aucune observation n'étant formulée sur le Procès-verbal de la précédente réunion du Conseil Municipal, ce dernier est approuvé à l'unanimité des présents représentés, suivi de la signature de la feuille d'approbation par chaque membre du Conseil présents et représentés.

1. Désignation des membres en vue des élections sénatoriales (DCM2026-28)

Désignation des grands électeurs pour le vote des sénatoriales le 27 septembre 2026 qui se déroulera à La Rochelle.

Résultat du vote :

Pour les délégués Titulaires

M GABET Steve ayant obtenu 13 voix, la majorité absolue
Mme MARLIERE Jocelyne ayant obtenu 10 voix, la majorité absolue
M MARLIERE Jean-Frédéric ayant obtenu 9 voix, la majorité absolue
Mme GACHELIN Mariane ayant obtenu 6 voix
M BABUT Éric ayant obtenu 3 voix
M BEAURIN David ayant obtenu 3 voix

M GABET S, Mme MARLIERE J et M MARLIERE JF ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégué titulaires pour les élections Sénatoriales

Résultat du vote :

Pour les délégués Suppléants

Mme GACHELIN Mariane ayant obtenu 12 voix, la majorité absolue
M DOURTHE Yoann ayant obtenu 12 voix, la majorité absolue
M BEAURIN David ayant obtenu 11 voix, la majorité absolue
M BABUT Éric ayant obtenu 5 voix
Mme MACMILLAN Nathalie ayant obtenu 5 voix

Mme GACHELIN Mariane, M DOURTHE Yoann et M BEAURIN David ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégué suppléants pour les élections Sénatoriales.



2. Indemnités des élus : annule et remplace la DCM2026-10 (DCM2026-29)

Considérant que la préfecture nous informe que la Commune de Marsais compte actuellement une population totale de 1 000 habitants et conformément aux dispositions de l'article L.2123-20 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la nouvelle rédaction des articles L.2123-23 et L.2123-24 du même code, les indemnités pour l'exercice des fonctions de Maire et d'adjoints au Maire sont fixées par référence au montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Taux proposés et soumis au vote :

- Indemnité mensuelle du Maire = 55,7% de l'IB 1027
- Indemnité mensuelle à la première adjointe = 21,40% de l'IB 1027
- Indemnité mensuelle aux 3 autres adjoints = 16% de l'IB 1027 chacun
- Indemnité mensuelle aux conseillers délégués = 5% de l'IB 1027 chacun

Résultat du vote : 14 voix pour, 0 contre, 1 abstention

La rectification des indemnités pour le Maire, ses adjoints et les conseillers délégués prend effet à partir de la date de cette délibération.

3. Commission Communale des Impôts Directs CCID (DCM2026-30)

Le maire étant membre de droit de la CCID, il ne doit pas être mentionné dans les personnes proposées

Etant donné que la Commune de Marsais comporte moins de 2 000 habitants une liste de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants est proposée comme suit :

Commissaires Titulaires	Commissaires Suppléants
Jocelyne MARLIERE	Manu SUIRE
Steve MORIN	David BEAURIN
Géraldine CHARRON	Yoann DOURTHE
Didier CLERC	Ginette GARNIER
Éric BABUT	Nathalie MACMILLAN
Jean Frédéric MARLIERE	Mariane GACHELIN

Résultat du vote : favorable à l'unanimité

4. Désignation d'un correspondant défense CORDEF (DCM2026-31)

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil que suite aux élections Municipales du 15 mars 2026, s'ouvre une nouvelle mandature à la désignation d'un correspondant défense.



Cet élu aura vocation à devenir un interlocuteur privilégié pour la défense, de développer le lien Armée-Nation. Il sera à ce titre, pour la commune, l'interlocuteur privilégié des autorités militaires du département et de la région.

Il sera destinataire d'une information et sera susceptible de s'occuper notamment du recensement militaire, d'être sollicité pour une présence aux commémorations communales et/ou cantonales (sur les dates comme 8 mai – 18 juin – 14 juillet – 11 novembre)

Monsieur le Maire indique que le correspondant sortant est Monsieur Steve MORIN et qu'il est candidat à cette nouvelle mandature. Monsieur le Maire demande si d'autre conseillers se portent candidat pour ce poste. Monsieur BEAURIN David pose sa candidature.

Suite au vote à main levée M. David BEAURIN obtient 9 votes et devient Titulaire, et M Steve MORIN avec 5 votes devient suppléant.

5. Vente de la parcelle communale cadastrée BC199 : annule et remplace le DCM2023-23 (DCM2026-32)

Les actuels propriétaires MD immo (représenté par le président David DYLAN) de l'ancien silo situé à Boisse 17700 MARSAIS sur les parcelles cadastrées BC107 et BC200, se portent acquéreur de la parcelle BC199 afin de permettre un accès au site plus adapté, de créer des espaces de stationnement ainsi que des jardins pour les 3 futurs logements prévus pour ce projet.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adopter le projet de vente de la parcelle communale BC199 au prix de 14 000€ (Euros) TTC sans négociation possible afin de favoriser l'arrivée de nouvelles familles sur la commune de Marsais.

6. Acquisition des parcelles BE123 et BE443 (DCM2026-33)

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les propriétaires des parcelles BE123 et BE443, M. BOUYER Jean-François, Mme BOUYER Marie-Christine et Mme BOUYER Marie-Noëlle lui ont proposé de céder les 2 parcelles à la Commune de Marsais pour l'Euro symbolique.

Ces deux parcelles non constructibles sont classées en zone agricole.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de délibérer pour l'achat de ces deux parcelles aux fins de restaurer le chemin rural et de pouvoir aménager une évacuation secondaire d'eaux pluviales.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte modificatif de servitude de tréfonds, aux conditions précitées, ainsi que tout document afférent à cette opération.

7. Attribution de subvention aux associations



Associations	projets	Sommes accordées	Observations & réf Délibérations	Votes
Les Enchant'coeur	Coaching vocal remplacement de matériel	400 €	DCM2026-36	12 pour 3 abstentions
Le Troquet de Marsais	Nouveaux projets et achat d'un réfrigérateur	400 €	DCM2026-37	9 pour 6 abstentions
ACCA	Soutenir les projets à venir	450 €	DCM2026-38	13 pour 1 contre 1 abstention
Autour de Peter	Soutenir les projets à venir	450 €	DCM2026-39	15 pour

Les délais pour les demandes de subvention devaient être présentés entre le 1^{er} et le 28 février à ce titre, Monsieur Le Maire propose de leur accorder la somme de 400€ et non de 500€ car hors délais, pour aider Les Enchant'coeur et Le Troquet à financer leurs projets.

Pour l'association ACCA leur bureau sera voté le 6 juin, en veille depuis plusieurs mois, la demande ne pouvait pas être déposée dans le délai imposé. Pour l'association Autour de Peter, leur implication auprès de l'école avec leur spectacle gratuit mérite une valorisation à 450€.

Un règlement pour les associations est en cours d'élaboration et permettra de leur attribuer des subventions selon leur implication dans la commune Marsais.

8. Questions diverses

- Le 7 juin tournage de clip mené par P. BOUSSIQUET et sa chorale 9h30 à 13h sur la portion D111 et l'après-midi à la pinède. La déviation sera mise en place.
- Installation d'un distributeur à pain sur le parking de l'école le 9 juin. Le fournisseur est le boulanger de Loulay qui est le propriétaire de la machine.
- Des branchements électriques ont été réalisés sur plusieurs lieux de la commune, au dépôt pour le boucher du vendredi matin, sous l'appentis de la mairie et sous l'appentis de la salle des Marronniers, ce qui va permettre de disposer de plusieurs emplacements pour d'éventuels Food trucks.
- Mardi 9 juin au conseil d'école, l'annonce du nouveau directeur sera faite suite au départ de Florine James-Lafenêtre. La mairie a réservé un pack cadeau pour la remercier de ses 5-6 années sur Marsais (bouquet commandé chez un producteur local, produits bien être et une box)
- Le service technique a fait savoir qu'il serait plus utile d'obtenir une mini pelle pour profiler les cours d'eau et les fossés, ce qui faciliterait leur entretien. Faire un rappel à la population pour signaler que chaque propriétaire doit entretenir ses fossés.
- Le journal est bouclé et sera mis en page et imprimé très prochainement « Quoi d neuf à Marsais » sera distribué la 1^{ère} semaine de juillet par les agents techniques de la commune.



- Mi-juin travaux de trottoir route de Priaires par la sté Lorrière, les routes seront donc fermées.
- L'enfouissement des réseaux : la Sté SOMELEC revient pour remettre en état mercredi 10 juin
- SDEER, M le Maire et Mme GARNIER vont établir le bilan des reprises à faire, les routes ne sont pas en état
- La Sté Dubreuilh doit terminer un trottoir rue de Breuilles et un trottoir rue des 4 Puits
- EUROVIA le bicouche n'a pas été terminé à cause d'un véhicule qui gênait l'accès
- Lors des travaux de nos agents dans les rues, un courrier sera remis aux domiciliés pour retirer leur véhicule et faciliter le passage pour l'entretien des voies et éviter les projections sur les véhicules en place.
- Projets sur les nuisibles, une balade nocturne est prévue afin de repérer les frelons asiatiques
- Pour moins de 600€ la mairie a commandé les cadeaux pour les CM2 qui partent en 6^{ème}.

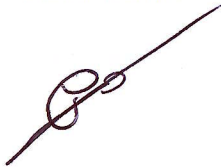
La séance est levée à 21h23

Procès-verbal approuvé le 25 juin 2026

Le secrétaire de séance,
Didier CLERC

Le Maire,
Steve GABET

Didier CLERC



Steve GABET

